



## Protection des personnels aux postes de travail

*Fiche réflexe de lutte contre la transmission du virus au poste de travail :  
bionettoyage systématique de précaution*



Compte tenu de la crise sanitaire liée au SARS-COV2, des connaissances actuelles sur la résistance du virus dans l'environnement et des recommandations du ministère de la santé, cette fiche réflexe a pour objectif d'expliquer les grands principes de précaution à mettre en œuvre afin de mitiger le risque lié à la circulation de ce nouveau virus.

---



L'objectif du bionettoyage est de réduire la transmission du virus au niveau des postes de travail et des locaux communs. L'hygiène des postes de travail (ordinateur, téléphone, bureau, etc.) est de la responsabilité de tous et doit être actuellement renforcée.

---



Ce bionettoyage est basé sur l'utilisation de papier imbibé et de produit désinfectant. Préalablement à leur utilisation, le personnel doit se laver les mains avec de l'eau et du savon ou en utilisant un soluté hydro-alcoolique (SHA). Ces papiers sont passés sur les surfaces à bionettoyer et le résidu liquide peut, après quelques minutes de contacts avec la surface, être essuyé si nécessaire. A l'issue, le personnel se lave à nouveau les mains selon le même protocole.

---



L'application de ces recommandations est primordiale. C'est un élément majeur dans la lutte de la transmission du virus permettant ainsi de travailler dans des conditions assurant la sécurité de l'ensemble du personnel. Elle est de la responsabilité de tous.

---

